

Intégrer les matériaux bio-et géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique

RS7258 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	230, 233, 233v
Formacode(s)	22212, 22301, 22335, 45009, 22211
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2030

Certificateur(s)

ASDER · SIRET : 32339042700041

GAIA 2.0 · SIRET : 83537411700025

ATELIER MATIERES A CONSTRUIRE · SIRET : 83198596500019

<https://amaco.org/>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
NORIA ET COMPAGNIE	49492829400029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Intégrer les matériaux bio- et géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique s'adresse aux professionnels en activité, dans les domaines de la conception et la gestion de projets de construction ou rénovation : architectes, architectes d'intérieur, ingénieurs en bâtiment et/ou en matériaux, conseillers en énergie et/ou bâtiment, économistes de la construction, maîtres d'œuvre, assistants à la maîtrise d'ouvrage (AMO), conducteurs de travaux, chefs de chantier, chargés d'affaires, chargés d'opération, chargés de projets dans le secteur du bâtiment.. Cette certification valide les acquis de compétences spécifiques sur les matériaux bio- et géo-sourcés et leurs usages dans un projet de rénovation thermique.

Le secteur du bâtiment est aujourd'hui le plus grand consommateur d'énergie et représente un poids considérable dans le volume d'émissions de gaz à effet de serre, produits par l'acte de construire (via l'extraction, le transport et la transformation des matériaux de construction) et par l'usage des bâtiments (consommation d'énergie pour le chauffage, électricité...).

Dans ce contexte, la rénovation des bâtiments représente une opportunité majeure pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire l'impact environnemental du secteur. L'usage des matériaux bio et géo-sourcés, issus de filières locales et souvent peu transformés, est un levier significatif pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter le stockage carbone, tout en améliorant le confort des habitants. Les matériaux de construction bio- sourcés (paille, chanvre...) sont des matériaux issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale. Les matériaux géo-sourcés (terre crue et pierre) sont des matériaux d'origine minérale ou provenant directement du sol, sans transformation chimique lourde.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande formulée par une maîtrise d'ouvrage (privée professionnelle, privée non-professionnelle ou

publique) concernant son projet de rénovation d'un bâtiment existant, afin de qualifier le niveau d'ambition de ce projet en matière de performance énergétique et de choix de matériaux bio- et géo-sourcés au regard des réglementations et labels en vigueur (ex : Label BBC rénovation, Label Bio-sourcé, démarche QEB...),

Analyser un bâtiment à rénover, au moyen de l'observation d'éléments de relevé du bâti (plans, photos, diagnostics techniques et environnementaux issus de la visite du bâtiment...) pour établir un relevé des qualités et des points d'attention (qualité architecturale, pathologies du bâti...) à prendre en compte dans la perspective d'une rénovation thermique intégrant les matériaux bio- et géo-sourcés,

Argumenter l'utilisation des matériaux bio- et géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique (aspects techniques, économiques, environnementaux, sociaux, esthétiques, sanitaires etc...), en soulignant leurs avantages (bienfaits pour la santé, confort des utilisateurs du bâtiment, faible impact environnemental...) afin de convaincre une maîtrise d'ouvrage (privée professionnelle, privée non-professionnelle ou publique) de l'intérêt de les intégrer dans son projet de rénovation thermique,

Évaluer les matériaux bio- et géo-sourcés, issus de filières structurées ou émergentes, les plus adaptés aux enjeux d'un projet de rénovation thermique, en fonction de leurs caractéristiques techniques (résistance thermique, densité, mise en oeuvre, points de vigilance...), leur saisonnalité, leur disponibilité, leur coût, etc., afin de les préconiser à la maîtrise d'ouvrage (privée professionnelle, privée non-professionnelle ou publique) et de minimiser l'impact environnemental de son projet,

Proposer des solutions concrètes de mise en oeuvre des matériaux bio- et géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique (d'un bâtiment) à une maîtrise d'ouvrage (privée professionnelle, privée non-professionnelle ou publique), en prenant en compte sa demande et ses contraintes (temporelles, budgétaires...), les éléments d'analyse du bâti existant et les points de vigilance des matériaux, afin de répondre au niveau d'ambition du projet en matière de performance environnementale (énergétique, sanitaire...),

Anticiper les contraintes normatives, réglementaires et assurantielles (réglementations thermique et environnementale, qualité de l'air intérieur, réglementation incendie, accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de handicap ...) qu'apporteraient les matériaux bio- et géo-sourcés dans la conception d'un projet de rénovation thermique d'un bâtiment, pour prévoir les potentielles démarches normatives, réglementaires et assurantielles nécessaires à la réalisation du projet (dépôt d'Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX)...),

Mobiliser des professionnels compétents sur le sujet des matériaux bio- et géo-sourcés, en s'appuyant sur les acteurs de la filière, afin d'accompagner une maîtrise d'ouvrage (privée professionnelle, privée non-professionnelle, ou publique) dans le choix des acteurs nécessaires à la réalisation de son projet de rénovation thermique (bureaux d'études, artisans, fournisseurs de matière et matériaux...), et de l'ancrer dans son territoire en valorisant les ressources humaines et matérielles locales (matière première, équipement...).

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le secteur de l'intégration de la terre crue en construction est régi par certains règlements que les apprenants sont tenus de respecter : réglementation RE2020, guide de la qualité de l'air intérieur, règlement sur le comportement au feu des matériaux, code de la construction, réglementation sur la sécurité incendie, réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées ...

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis, vérifiés par un entretien individuel en amont de la formation, sont :

diplôme, une certification ou tout autre document attestant le suivi d'une formation, à minima de niveau 5, en architecture, architecture intérieure, ingénierie en bâtiment et/ou en matériaux, conseil en énergie et/ou en bâtiment, économie de la construction, maîtrise d'œuvre, assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), conduite de travaux, conduite de projets liés au bâtiment.

ou bien expérience d'exercice professionnel d'au moins 5 années sur le secteur du bâtiment ou/ et de l'aménagement intérieur.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour accéder à la certification, le candidat doit être présent à 100% du temps de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux membres, l'un étant un membre d'un des organismes certificateurs, l'autre étant un professionnel du secteur de la rénovation thermique intégrant les matériaux bio- et géo-sourcés, et externe aux organismes certificateurs. Les deux jurés sont professionnalisés et n'ont pas de lien professionnel ou personnel avec les candidats. Les jurés ont a minima 5 ans d'expérience professionnelle dans leur domaine.

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2030
Date de dernière délivrance possible	24/03/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

2311_Catalogue de formation

20250110_Catalogue_FC2025_GABWIP5.1_V1.3b.pdf

Intégrer les matériaux bio-géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique – du 20 au 24 octobre 2025 - amàco

Intégrer les matériaux bio-géo-sourcés dans un projet de rénovation thermique – du 31 mars au 4 avril 2025 - amàco

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7258/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	2 000 € – 2 100 €
Durée	28 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2026 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	32 000 €
Coût moyen par dossier	2 000 €

Durée moyenne	28 h
Période	03/2026 – 09/2026
France compétences	74 %
Reste à charge titulaire	22 %
France Travail	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.